

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° P19- 066882

ND : 42508

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10360

Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : K.HOMRI EL HABIB

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 93 84

Total des frais engagés

05 Oct. 2020

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr MALIKI Mohammed  
Médecine Générale  
Diplôme en Echographie  
Dercoua - Tél : 0661 93 28 94

Date de consultation : 18/09/20

Nom et prénom du malade : CHOROUK NAIMI Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : dysphagie, Inflammation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2021	C	✓	10000	M. LALI MOUSSA Général Médecin Diplôme d'Échographie n° 001 - Tél. : 0661 33 28 94

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INP : 62049176	18/09/2020	+ 145,12

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Mohamed MALIKI**

**MEDECINE GENERALE**

Diplômé en Echographie  
de la faculté de Médecine de Montpellier - France

Visite Médicale du Permis

**الدكتور مالكي محمد**

**الطب العام**

حائز على شهادة الفحص بالموجات الصوتية  
 بكلية الطب بمونتيليني بفرنسا

الفحص الطبي لرخصة السياقة

Deroua, le :

18/09/2022

الدروة في:

7830

05

Non

Deroua - Tel: 05 22 53 28 94  
Centre d'Échographie  
Centre Médical  
Dr. Mohamed Maliki

69.00

05

Deroua (ex) p amica

60.10

05

Pharmacie PRINCIALE DEROUA

34

sant au

Distribué sous licence  
par Laprophan  
21, rue des Oudaya  
CASABLANCA - Maroc

PPV:  
60DH10

1500  
32000  
05 22 53 20 83

BLOC U Deroua  
Tél: 05 22 53 20 83

06 61 03 28 94 - الهاتف المحمول : 26200 - روم مقابل المركز الصحي - 1, Bloc U. Centre Deroua (en face Centre de santé) - 26200 - DEROUA - T

اكاف  
مو كسيسلين + حامض كلافيلان  
LOT : 6925  
PER : 12-21  
P.P.V : 115DH00

LOT AFRIC PHAR EXP  
199088 09/2022  
PPV : 78DH30

LOT: 200176  
DLUO: 05/2023  
69.00DH

غ 125 ص

- don't separate  
heat  
dryness  
and CO<sub>2</sub>  
in RSS